

1.4 La migration des jeunes au Saguenay-Lac-Saint-Jean

À l'instar des travaux effectués sur la migration des jeunes au Québec, le phénomène migratoire ne représente pas un problème sur le plan individuel. Portée par des valeurs reliées à la société contemporaine, la migration permet aux jeunes d'expérimenter de nouvelles réalités et de développer leur autonomie. Mais si la migration semble une expérience positive pour un grand nombre d'individus, les mouvements migratoires entraînent cependant des répercussions importantes pour les milieux concernés par le phénomène. Alors que certaines régions comme Québec et Montréal se présentent comme des milieux gagnants aux bilans des échanges migratoires, d'autres sont en contrepartie perdantes avec des soldes migratoires déficitaires. C'est notamment le cas de la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

1.4.1 L'économie

Identifié parmi les régions périphériques pour sa position au sein du Moyen-Nord québécois, le Saguenay-Lac-Saint-Jean représente un vaste territoire de 95 892 km²⁵ (ISQ, 2007). Après le Nord-du-Québec et la Côte-Nord, la région 02 constitue la troisième région la plus imposante en terme de superficie au sein du territoire québécois et la plus peuplée des régions périphériques (*Idem*, 2007). Tout comme dans les autres régions périphériques du Québec, l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean est particulièrement tributaire de l'exploitation et de la première transformation des ressources naturelles. Principalement

⁵ En terme ferme (2006)

ournée sur la production d'aluminium, sur les pâtes et papiers ainsi que sur le bois d'œuvre, l'activité économique primaire de la région a été largement développée par les grandes entreprises (Gouvernement du Québec, 2007)⁶.

On retrouve également une activité agricole importante dans les plaines fertiles du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, notamment au niveau de l'élevage laitier (Simard et Gauthier, 2004). Au cours des dernières années, le secteur primaire a cependant été fortement touché par de nombreuses pertes d'emploi. Désormais, le taux de chômage du Saguenay-Lac-Saint-Jean se présente comme le plus élevé (10,6 %) du Québec après la région de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine (18,3 %) (Statistique Canada, 2007)⁷. Depuis quelques années, la région 02 cherche néanmoins à développer une activité économique plus diversifiée. Avec un secteur de services dynamique, de nombreux centres de recherche et plusieurs établissements postsecondaires, dont une université, la région possède les attributs nécessaires pour se repositionner dans l'économie du savoir (Proulx, 2007).

1.4.2 La démographie

C'est à partir de 1837 que les premiers habitants de Charlevoix sont venus s'établir sur les rives de la Baie des Ha ! Ha ! (Girard et Perron, 1989). Le peuplement de la région à partir du Bas-Saguenay s'est par la suite poursuivi jusqu'aux plaines du nord-ouest du Lac-Saint-Jean sur une période d'un peu plus de cent ans (Simard et Gauthier, 2004). Avec une

⁶ Source : Gouvernement du Québec (2007). La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en bref. http://www.saguenaylacsaintjean.gouv.qc.ca/portrait_regional/Bref/index_fr.htm, mise à jour le 14/12/06

⁷ Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active, 2 mars 2007.

population de 274 095⁸ habitants (ISQ, 2007), le Saguenay-Lac-Saint-Jean constitue 3,6 % des effectifs démographiques de la province. Formée de plus de 97 % de francophones d'origine européenne (Simard et Gauthier, 2004), la région 02 se caractérise comme un milieu homogène. Depuis 1991, la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean enregistre une décroissance démographique causée par une faible natalité et un solde migratoire négatif. Lorsqu'on regarde les travaux de Tremblay et Vézina (2004), l'existence d'un bilan déficitaire sur le plan des échanges migratoires ne se présente pas un phénomène nouveau au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Au contraire, lorsqu'on regarde l'histoire de la région, on constate que les soldes migratoires ont généralement été négatifs (Tremblay et Vézina, 2004).

Selon Tremblay et Vézina (2004), la croissance de la population s'est effectuée à partir d'un taux de natalité élevé. De 1861 à 1961, la population de la région s'est multipliée par vingt-cinq, passant de 10 478 à 262 426 personnes alors que celle du Québec a seulement quintuplé au cours de cette période (*idem*, 2004). Par conséquent, même si les échanges migratoires se soldaient généralement par des bilans négatifs, la natalité soutenue pendant toutes ces années a néanmoins généré un accroissement démographique significatif au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Mais comme l'accroissement naturel est beaucoup moins important aujourd'hui, le renouvellement de la population ne peut plus uniquement s'appuyer sur la natalité. Alors que la région 02 enregistrerait un accroissement naturel de

⁸ En 2006

2030 personnes en 1991, cet accroissement ne représentait plus que 412 personnes en 2005⁹ (ISQ, 2007). Malgré une légère hausse de la natalité en 2005¹⁰ (ISQ, 2007), le taux d'accroissement naturel de la région demeure faible. C'est en quelque sorte pour cette raison que le bilan migratoire déficitaire de la région prend aujourd'hui des proportions si importantes.

Seulement au cours de l'année 2005-2006, le Saguenay-Lac-Saint-Jean a perdu 2331¹¹ personnes au bilan des échanges migratoires, dont 1375¹² par migrations interrégionales (ISQ, 2007). Quittant principalement pour la région administrative de la Capitale nationale et, dans une moindre mesure, pour Montréal (ISQ, 2007), le Saguenay-Lac-Saint-Jean a perdu 12 686¹³ personnes au cours des cinq dernières années par migrations interrégionales (ISQ, 2007). Même si ces départs ne sont pas tous attribuables aux jeunes, l'ampleur des mouvements migratoires chez les 18-34 ans joue néanmoins un rôle important sur la décroissance démographique de la région. Comme la perspective d'un retour à une natalité vigoureuse semble peu probable dans les années à venir, le départ d'un nombre

⁹ Source : Institut de la statistique du Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales, 2 février 2007.

¹⁰ Source : Institut de la statistique du Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales, 2 février 2007.

¹¹ Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations démographiques. Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales, 1 février 2007.

¹² Source : Institut de la statistique du Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales, exploitation du *Fichier d'inscription des personnes assurées* (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), 9 janvier 2007.

¹³ Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations démographiques. Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales, 1 février 2007.

considérable de jeunes à chaque année figure comme un enjeu préoccupant pour la vitalité économique et sociale de la région.

1.4.3 La première migration

Selon l'enquête menée par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2004-2005, 58,6 % des jeunes quittent leur milieu d'origine pour aller vivre ailleurs (Girard et al., 2006). Cette migration ne renvoie pas uniquement aux déplacements interrégionaux ; il existe également une mobilité des 18-34 ans à l'intérieur même de la région 02. Pour certains, cette première migration intrarégionale sera suivie par un déplacement à l'extérieur de la région alors que d'autres s'établiront de manière permanente dans une autre localité du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, bien que le phénomène soit plutôt marginal, certains jeunes de la région vont également vivre à l'extérieur du Québec, notamment dans les autres provinces canadiennes (*Idem*, 2006).

La première migration des jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'effectue généralement avant vingt ans (Girard et al., 2006). Selon Girard et al., (2006), même si la région 02 éprouve certaines difficultés économiques, peu de jeunes quittent la région pour l'emploi. Au contraire, la plupart d'entre eux considèrent qu'ils auraient pu rester dans leur milieu d'origine (*Idem*, 2006). Par conséquent, comme le souligne Gauthier (2003) pour l'ensemble des migrants du Québec, le départ des jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean vers une autre région ne représente pas une fuite du lieu qui les a vus grandir ; il s'effectue plutôt dans l'optique d'augmenter leurs chances dans leur vie, de poursuivre un programme

d'étude non offert dans leur milieu ou encore dans le but d'expérimenter un autre style de vie (Girard *et al.*, 2006) (tableau 2).

Tableau 2 : Raisons qui expliquent le premier déménagement du milieu d'origine (addition des mentions « beaucoup » et « assez »)

MOTIFS	%
J'ai quitté, mais j'aurais pu continuer à y vivre	70,7
Parce que je voulais augmenter mes chances dans la vie	55,5
Le programme d'étude ne se donnait pas dans cette région	43,8
Parce que j'aspirais à un autre style de vie	43,0
Pour avoir de meilleures conditions de travail	33,2

Source : Girard *et al.*, 2006

Selon les données fournies par le sondage effectué par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes, on constate que le premier lieu d'accueil ne relève pas d'une nécessité pour la grande majorité des migrants du Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais plutôt d'une décision personnelle (Girard *et al.*, 2006). Par ailleurs, même si la première migration se fait généralement seule et dans un milieu relativement inconnu, la plupart des migrants de la région ont des amis déjà établis dans leur première destination d'accueil au moment de leur arrivée. Quant à ceux qui partent en même temps que d'autres personnes, c'est généralement accompagné de leurs amis qu'ils vivent leur première expérience migratoire (*Idem*, 2006). Enfin, même si les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean vont s'établir dans

des lieux relativement inconnus pour eux, la plupart d'entre eux bénéficient cependant du soutien de leurs amis au moment de leur première migration (Girard *et al.*, 2006).

1.4.4 La représentation des jeunes de la mobilité géographique

Selon Girard *et al.*, (2006), la mobilité géographique est perçue positivement par la plupart des jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui en font l'expérience. Pour eux, cette expérience leur donne la chance d'acquérir les compétences nécessaires pour se trouver un emploi et leur permet d'améliorer leurs conditions de vie. Cependant, même si la migration représente une expérience qui leur a permis de favoriser leur épanouissement personnel et de développer leur autonomie, les jeunes demeurent généralement très liés à leur milieu d'origine. Loin d'être en rupture avec le Saguenay-Lac-Saint-Jean, ces jeunes conservent des liens étroits avec leurs proches et demeurent généralement sensibles face à l'avenir de la région. D'ailleurs, si plusieurs jeunes de la région 02 vivent l'expérience de la mobilité géographique au cours de leur vie, la migration ne se présente pas comme un phénomène irréversible. Au contraire, 18,5 % des migrants âgés de dix-huit à trente-quatre ans regagnent la région après un certain temps, notamment pour avoir une bonne qualité de vie, pour bénéficier de la proximité de la nature ainsi que pour se rapprocher de leurs parents (Girard *et al.*, 2006).

Au regard des travaux effectués sur le phénomène de la migration des jeunes au Québec, on constate que la plupart des études ont été réalisées dans une perspective régionale. Or, même si la région constitue une entité pertinente pour aborder les mouvements migratoires,

elle ne permet pas de mettre au jour les comportements différenciés des individus selon leur cadre de vie. Loin de se présenter comme un lieu homogène, la région constitue un vaste territoire présentant des aires géographiques ainsi que des structures économiques, démographiques et sociales variables selon les municipalités. En effet, comme l'ont montré Simard *et al.*, (2006), il existerait un rapport au territoire et à la mobilité distinct selon le cadre de vie d'un individu d'une même agglomération urbaine. Puisque l'on connaît peu de choses sur les jeunes des villes de taille intermédiaire, il s'agira d'appréhender le phénomène migratoire exclusivement à partir de cette entité urbaine. Plus spécifiquement, nous poursuivrons la réflexion déjà amorcée sur les facteurs de départ des jeunes de Saguenay à partir de leurs intentions migratoires.

1.5 Les intentions migratoires

Une intention migratoire réfère à la perspective consciente de poser concrètement le geste d'aller vivre dans un autre lieu géographique à court ou moyen terme. Exprimée par un individu après avoir évalué les opportunités offertes dans son milieu de vie et celles qui se présentent ailleurs, l'intention migratoire est généralement suivie du processus de délibération, de décision et de la réalisation ou non du projet. L'intérêt d'aborder les intentions migratoires dans l'étude de la migration permet non seulement de faire ressortir un angle de recherche peu abordé, mais également d'appréhender le phénomène à partir d'un point de vue situé dans un même temps et un même espace. Par ailleurs, comme l'expérience de la migration modifie la signification du territoire (Garneau, 2003), il s'agira

ici de faire ressortir les représentations et les préoccupations des jeunes au moment où ils sont appelés à prendre des décisions en matière de résidence, de scolarité et d'emploi.

Les intentions migratoires des jeunes sont intimement liées à leurs aspirations. Pour le sociologue Chombart de Lauwe, les aspirations «*correspondent à des désirs tournés vers une fin, un but, un objet*» (1961 : 15). Contrairement aux besoins qui renvoient aux éléments indispensables à la survie d'un individu comme la nourriture ou le logement, l'aspiration tient plutôt de l'accomplissement individuel (*idem*, 1961). Au-delà de la poursuite des études, la «volonté de vivre sa vie» apparaît comme un facteur dominant de départ (Gauthier *et al.*, 2003). De plus, les travaux effectués sur la migration ont montré que le milieu d'accueil ne se présentait guère comme un milieu «imposé» pour une raison de travail ou encore pour avoir accès à un établissement scolaire spécifique ; au contraire, il apparaît comme un milieu choisi par la grande majorité des jeunes (Gauthier *et al.*, 2006). Mais si les jeunes privilégient les villes de Québec et de Montréal au moment de leur premier départ, comment interpréter cette décision? Cette question nous amène plus spécifiquement à nous interroger sur les aspirations des jeunes en matière de qualité de vie. Quels sont les territoires valorisés par les jeunes des régions périphériques? Est-ce que le mode de vie idéal passe par un cadre de vie métropolitain? Quels sont les attributs territoriaux indispensables à la qualité de vie des jeunes lors de leur passage à la vie adulte? Ces interrogations sans réponse nous amènent à constater que l'on connaît encore peu de choses sur le rapport qui existe entre les jeunes et leur cadre de vie.

1.6 Représentations du territoire et aspirations des jeunes

La littérature entourant le rapport à l'espace des individus montre comment les concepts de perception et de représentation demeurent difficiles à délimiter.

La notion de représentation renvoie à une création sociale ou individuelle de schémas pertinents du réel dans le cadre d'une idéologie ; elle consiste soit à évoquer des objets en leur absence, soit lorsqu'elle double la perception en leur présence, à compléter la connaissance perceptive en se référant à d'autres objets non actuellement perçus (Bailly, 1995 : 373).

Pour Bailly (1995), les représentations ne sont pas une reproduction exacte de la réalité, mais davantage un acte de création. Pouvant évoquer des lieux non perceptibles ou jamais fréquentés, les représentations sont donc fortement associées aux images et à l'imaginaire des individus (Bailly, 1995). Alors que les représentations spatiales renvoient à une construction mentale de l'espace, la perception de l'espace est plutôt conçue comme une interaction directe avec l'environnement (Brunet, Ferras et Théry, 1993 ; Flückiger et Klaue 1991). Par conséquent, si les représentations sont plutôt associées à l'image et l'imaginaire des individus, les perceptions sont quant à elles, reliées aux sens et à un rapport direct avec l'environnement. Les perceptions spatiales sont donc les images de l'espace que l'on fréquente et dans lequel nous sommes physiquement en interaction. À l'intérieur de cette recherche, nous favoriserons l'expression représentation qui réfère au construit social de l'image des lieux plutôt qu'à la seule saisie perceptuelle.

Développées à partir de leurs représentations, les aspirations des jeunes sont fortement influencées par la vie sociale. Avec le développement des technologies de communication et d'information, les individus sont de plus en plus conscients des différents attributs et modes de vie qui existent au sein des différents types de territoires. Même si les images et les représentations des lieux sont souvent incomplètes et déformées de la réalité, les individus ont néanmoins une connaissance qui les amène à hiérarchiser les différents territoires en fonction de leurs valeurs et leurs aspirations (Simard, 2006).

Représentations de l'espace et qualité de vie

Comme l'a souligné Berdoulay (1995), la qualité de vie ne renvoie plus uniquement à certains critères socio-économiques comme l'éducation, la santé et l'emploi. Pour lui, les individus considèrent également les dimensions liées au quotidien et au rythme de vie des lieux. Par conséquent, s'il est vrai que les grands centres urbains représentent l'Eldorado pour les individus bien formés qui souhaitent s'intégrer dans le système social et économique actuel (Assogba et Fréchette, 1997), il apparaît primordial de se questionner sur la relation qui existe entre les aspirations des jeunes qui poursuivent des études postsecondaires et la ville de taille intermédiaire dans l'étude du phénomène migratoire. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les principes de la théorie de l'attraction répulsion (Push and Pull) tels que présentés précédemment. Comme la migration des jeunes des régions périphériques vers les grands centres urbains ne relève pas d'un déterminant unique, mais de plusieurs dimensions liées à leur mode de vie et à leurs aspirations, l'étude

des intentions migratoires permettra de voir quels sont les facteurs attractifs et répulsifs qui interviennent lors de la prise de décision de migrer. C'est donc en faisant référence aux lieux, aux aspirations, aux représentations des jeunes que les intentions migratoires seront abordées.

La période qui précède le départ d'une personne constitue un moment riche pour l'étude du phénomène migratoire. Elle conduit non seulement à faire ressortir l'ensemble des facteurs qui interviennent au moment de la prise de décision de migrer, mais permet également de voir quelles sont les représentations qui influencent les comportements des individus. Puisque les intentions migratoires comportent à la fois une dimension spatiale et subjective, cette recherche s'effectuera à partir de l'acteur de la migration. Bien qu'aucune certitude ne puisse assurer que les intentions migratoires des individus se matérialiseront réellement dans un départ, cet objet d'étude permettra néanmoins d'avoir une meilleure connaissance du rapport qui existe entre les jeunes et les villes de taille intermédiaire. Dans une perspective de développement régional, ce projet de recherche s'insère donc à mi-chemin entre la sociologie de la jeunesse et la géographie humaine.